



Brignoles, le 27 Septembre 2011

**Monsieur le Conseiller Municipal  
Délégué aux Travaux, Transports et  
Risques Majeurs  
Vice-président de la Communauté de  
Communes du Comté de Provence**

à

**TOUT CANDIDAT**

N/Réf : CG/AJ/BCh/

Affaire suivie par : Benoit CHAMBION / Audrey JOINTER

☎ 04.94.86.22.44.

☎ 04.94.59.22.19.

**Objet : MAPA articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics – Consultation pour des prestations de sondages géotechniques**

Monsieur,

La commune de Brignoles lance une consultation de prestation de services afin de réaliser des sondages géotechniques sur les sites suivants :

- L'Espace des solidarités et de la cohésion sociale: la commune de Brignoles va réaliser une opération de travaux de réhabilitation des locaux de l'ancienne MAPA St Jean, le projet consiste à réaménager le bâtiment, qui était une maison d'accueil pour personnes âgées, en un lieu d'animation sociale sur la commune. Ce lieu deviendra l'Espace des Solidarités.
- Le bâtiment « Espace Gavoty » : La commune de Brignoles va réaliser une opération de travaux de réhabilitation et d'agrandissement des locaux du bâtiment « Espace Gavoty ». Le projet consiste à réaménager le bâtiment et créer un ascenseur et un escalier extérieur.
- Le Tribunal d'Instance : La commune de Brignoles va réaliser une opération de démolition de l'Ancien Théâtre au quartier de Paris, puis un projet de construction du nouveau Tribunal d'Instance sera réalisé sur le site.

Les prestations de sondages seront toutes réalisées début Novembre 2011. Un Ordre de Service, notifié au titulaire du marché, prescrira le démarrage des prestations.

Les caractéristiques des missions sont détaillées dans le CCTP.

Les options et variantes ne sont pas autorisées. Le présent marché n'est pas alloti.

La visite sur site est facultative : les candidats ont la possibilité de se rendre sur les lieux avant de remettre leur offre. Les visites auront lieu sur rendez vous : contacter Mr CHAMBION du Service Etudes et Travaux de la Mairie de Brignoles au 04.94.86.22.44

Le Cahier des Clauses Administratives Particulières Fournitures Courantes et Services, en date du 19/01/2009, s'applique au présent marché.

Rythme des paiements : A la réception de la mission

Par dérogation à l'article 14 du CCAG FCS, le titulaire subit, par jour calendaire de retard dans l'achèvement des prestations de sondage, une pénalité de 150 € du montant HT du marché, sans mise en demeure préalable.

Par dérogation à l'article 14 du CCAG FCS, le titulaire subit, par jour calendaire de retard dans la remise du dossier d'études, une pénalité de 150 € du montant HT du marché, sans mise en demeure préalable.

.../...

Ainsi, je vous transmets, sous ce pli, le dossier de consultation complet, comprenant les documents suivants :

- Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Une Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire
- Annexes:
  - Annexe1 : Espace des Solidarités et de la Cohésion sociale : Emplacement des sondages à réaliser
  - Annexe2 : Espace Gavoty : Emplacement des sondages à réaliser
  - Annexe3 : Tribunal d'Instance : Emplacement des sondages à réaliser
- DC1
- DC2

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

- ◆ Justifications à produire prévues à l'article 45 du code des marchés publics :
- Justifications à produire quant à la situation juridique :
  - La lettre de candidature (Modèle DC1) établie sur papier à en-tête de l'entreprise ou sur l'imprimé DC1 joint au dossier de la consultation;
  - Une déclaration sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics, dûment datée et signée (ou imprimé DC2 « Déclaration du candidat »)
  - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- ◆ Le projet de marché comprenant :
  - Le cahier des clauses Techniques particulières (C.C.T.P.) ci-joint à accepter sans modification, à dater et signer;
  - La Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire à compléter, dater et signer;
  - Une note indiquant le délai d'exécution des prestations et le délai de remise du dossier d'études sur lesquels le candidat s'engage Ce sont ces délais qui seront alors pris en compte pour l'application d'éventuelles pénalités de retard.
- ◆ Un relevé d'identité bancaire

Votre offre ainsi que les pièces administratives susvisées devront me parvenir **pour le Mercredi 12 octobre 2011 à 16h00 heures dernier délai :**

- soit par courrier électronique: DSTU@brignoles.fr
- soit par fax au 04.94.59.22.19
- soit déposé en mains propres contre récépissé ou transmis, en recommandé avec accusé de réception, sous pli cacheté mentionnant le nom de l'entreprise et l'objet du marché, à l'adresse suivante :

Mairie de Brignoles – Hôtel de Ville  
 Direction des Services Techniques et Urbanisme – SAO  
 BP 307 – 83177 BRIGNOLES CEDEX

J'attire votre attention sur les critères d'attribution suivants :

- Prix des prestations apprécié au regard du montant total de la Décomposition des Prix Globale et Forfaitaires: 80%
- Délai d'exécution des prestations noté sur 20% réparti comme suit :
  - 10% jugé sur le délai d'exécution
  - 10% jugé sur le délai de remise du dossier d'études

.../...



Il est précisé que le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 7 jours francs à compter de la date de réception de la demande du pouvoir adjudicateur les pièces prévues aux articles L. 8222-1 et D. 8222-5 ou D. 8222-7 du code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Jean BROQUIER**

